

Communiqué **DE PRESSE**

Paris, le 11/04/2016

Alliance Police Nationale signe le protocole d'accord sur la revalorisation des carrières des policiers. Plan pluriannuel corps et carrière 2

ALLIANCE Police Nationale, a été reçu ce jour chez le ministre de l'intérieur et a signé et ainsi validé le nouveau protocole d'accord comprenant de nombreuses mesures positives pour les Policiers.

ALLIANCE Police Nationale, après 16 mois de majorité, qui réclamait déjà un plan pluriannuel « corps et carrières » depuis 2012, se félicite que ce protocole voit le jour.

Dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, **Alliance Police Nationale** a exigé et obtenu du Ministère de l'intérieur :

- l'augmentation de l'indemnité spécifique de sujétion Police,
- la revalorisation de la grille indiciaire,
- l'augmentation de la prime OPJ (officier de police judiciaire),
- l'évolution du déroulement de carrière.
- la résorption des viviers d'avancement pour le grade de Brigadier de Police (Qualification Brigadier et Officier de Police Judiciaire)

ALLIANCE Police Nationale obtient dès la signature du protocole l'ouverture de négociations comme la gratuité des transports pour les personnels, la gestion des heures supplémentaires, la prise en compte de la spécificité île de France par la majoration de l'indemnité de fidélisation ou encore la prise en charge de la complémentaire santé.

ALLIANCE Police Nationale, reste néanmoins vigilant sur la partie « modernisation du cadre juridique » concernant le projet de loi relatif au terrorisme et à la simplification de la procédure pénale.